



Communiqué de presse

La Ville plus attentive au vivant : Nîmes accueille un point relais pour les mart nets noirs

Face aux épisodes de fortes chaleurs qui fragilisent la faune sauvage et à la saturation des centres de soins spécialisés, la Ville de Nîmes s'engage aux côtés de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Occitanie – délégation territoriale du Gard, en accueillant un point relais dédié à la prise en charge des mart nets noirs. Installé au Muséum d'Histoire naturelle du 15 juillet au 31 août 2026, ce dispositif permettra de secourir de nombreux oiseaux avant leur remise en liberté.

Face aux canicules, une mobilisation pour une espèce fragile

Confrontés à des épisodes de canicule de plus en plus fréquents, les mart nets noirs sont particulièrement vulnérables. Chaque été, de nombreux jeunes oiseaux tombent prématurément de leur nid, entraînant une augmentation importante des besoins de prise en charge.

Afin de répondre à cette situation et face à la saturation des centres de soins de la faune sauvage, la LPO Occitanie – délégation territoriale du Gard et le centre de soins du Pont de Gau ont établi une convention permettant la création d'un point relais spécifique aux mart nets noirs à Nîmes.

Un partenariat concret entre la Ville et la LPO

Sensible à la préservation de la biodiversité urbaine et pleinement engagée en faveur de la protection de la faune sauvage, la Ville de Nîmes a souhaité accompagner cette initiative en mettant temporairement à disposition de la LPO la future Galerie des oiseaux du Muséum d'Histoire naturelle, située au premier étage du bâtiment du 13 boulevard Amiral Courbet.

D'une superficie de 103 m², cet espace accueillera, du 15 juillet au 31 août 2026, les opérations de nourrissage et de soins destinées aux mart nets noirs tombés au sol et ne nécessitant qu'une prise en charge légère avant leur relâcher dans leur milieu naturel.

La municipalité apporte également un soutien matériel à cette action, notamment par la mise à disposition d'équipements et de nourriture nécessaires aux soins des oiseaux. Les équipes

du Muséum se sont par ailleurs pleinement investies dans cette démarche en se portant volontaires pour accompagner cette collaboration.

« Les canicules successives rappellent combien la biodiversité est aujourd'hui fragilisée. Les martinets, oiseaux emblématiques de nos villes, sont particulièrement touchés. En soutenant la création de ce point relais, la Ville de Nîmes agit concrètement pour la protection de la faune sauvage et affirme sa volonté de mieux prendre en compte la place de l'animal dans la ville. Cette initiative montre combien la mobilisation collective, des associations, des agents municipaux et des habitants, est essentielle pour préserver notre patrimoine vivant. » explique Jullien Pacioni, l'élue déléguée à l'Innovation sociale et écologique, à la Place de l'animal dans la ville et à l'implication citoyenne

En pratique

En cas de découverte d'un martinet noir au sol, les habitants sont invités à contacter le standard du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes, qui les orientera vers la prise en charge adaptée

Téléphone : 04 66 76 73 45